

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023)

Participant(s) : Nom Prénom Sorti(e) de l'ISGT/IMaJIS en (MM/AA)

Mme M
Adresse
Code postal.....Ville.....
Téléphone..... e-mail.....

Si une Convention de Formation doit être établie, merci de compléter le cadre ci-dessous :

Raison sociale (Etablissement)
ou Nom, Prénom (entreprise individuelle)
Complément (service, cabinet, etc.).....
Signataire de la convention Mme M. Fonction :
Adresse
Code postal.....Ville.....
Téléphone..... e-mail.....

Identification de votre Besoin de formation (cochez la case correspondant à votre situation)

- Vous êtes MJPM Délégué(e) en association tutélaire ou Préposé(e) en CH ou ESMS, et vous envisagez de demander votre agrément pour exercer le métier de MJPM sous statut indépendant
- Vous envisagez de suivre la formation de MJPM, mais vous souhaitez au préalable en savoir plus sur l'installation en indépendant
- Vous êtes déjà installé comme MJPM indépendant, mais vous souhaiteriez demander votre agrément dans un autre département
- Vous êtes déjà installé comme MJPM indépendant, mais vous souhaitez mieux organiser votre Cabinet
- Autre situation (précisez) :

Formation : Cochez la ou les date(s) choisie(s)

Atelier 1 Projet professionnel & Agrément DDETS	Atelier 2 Création/Organisation du Cabinet MJPM	Package « Deux Ateliers » Atelier 1 + Atelier 2
<input type="checkbox"/> Jeudi 25 janvier 2024 <input type="checkbox"/> Jeudi 27 juin 2024	<input type="checkbox"/> Vendredi 26 janvier 2024 <input type="checkbox"/> Vendredi 28 juin 2024	<input type="checkbox"/> Jeudi 25 janv. + Vendredi 26 janv. 2024 <input type="checkbox"/> Jeudi 27 juin + Vendredi 28 juin 2024

Durée : 7 heures – Horaires : 9h00-12h30 puis 13h30-17h00 – Objectif : Perfectionnement des connaissances – Contenu : (Voir descriptif)

Tarif : (cochez une case)

- 399 € par personne pour un Atelier
- 630 € par personne pour le package « Deux Ateliers »

Tarif spécial* pour les élèves & anciens élèves de l'ISGT et d'IMaJIS

- 319 € par personne pour un Atelier
- 510 € par personne pour le package « Deux Ateliers »

* Applicable uniquement en cas de financement sur fonds personnels

Modalités : (cochez une case)

- Formation EN CENTRE (110 rue de La Jonquière 75017 Paris)

- Formation par VISIOCONFERENCE

Supplément : 49 € par personne et par Atelier

Prévoir Webcam + Casque serre-tête léger avec microphone latéral

Référent Handicap

Pour toute demande spécifique en matière d'accessibilité de cette formation aux personnes en situation de handicap (PSH), M. Jean-Charles Le Masson, Référent Handicap, peut être contacté aux numéros de téléphone et adresses e-mail figurant en bas de page.

Conditions générales

Règlement à l'inscription, par chèque à l'ordre de ISGT, ou par virement (IBAN : FR76 3000 3027 2600 0200 1271 595- BIC : SOGEFRPP). Toute annulation d'inscription effectuée par le souscripteur moins de sept jours calendaires avant le démarrage de la formation donnera lieu au paiement d'un dédit de 25% du montant global de l'inscription. S'il estime le nombre d'inscrits insuffisant, l'organisateur pourra annuler la formation jusqu'au dernier moment. Dans ce cas, toute somme versée par le souscripteur lui sera intégralement remboursée. Une facture sera émise à l'issue de la formation. Toute somme due au-delà de la date d'échéance porte intérêt au taux de 1% par mois. Prix non soumis à TVA (Art. 261 du CGI).

Date Signature :

Le Souscripteur (Nom et, le cas échéant, Qualité + Cachet) :

Renvoyer ce formulaire à IMaJIS.